



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques d'un orgue, du temple, à Saint-
Hippolyte-du-Fort (Gard)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 23 mai 2023 ;
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;
Vu l'attestation fournie par l'église protestante unie du Haut-Vidourle, propriétaire, en date du 26 juin 2023, portant adhésion à l'inscription ;
Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Art. 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

orgue

conservé dans le **temple**, et appartenant à l'église protestante unie de **Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard)**.

Art. 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Art. 3 : le secrétaire général aux affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 18 juillet 2023

Le préfet de la région Occitanie,


Pierre-André DURAND

Localisation	30 - Saint-Hippolyte-du-Fort
Edifice et sa protection MH	temple (non protégé)
Titre courant	orgue
Localisation dans l'édifice	sur la galerie de tribune
Dimensions	h=5,00 ; la=2,19 m (pour le grand buffet)
Datation	3 ^e quart 19 ^e siècle
Auteur	Beaucourt et Voegeli (facteur d'orgues)
Propriété	église protestante unie de Saint-Hippolyte-du-Fort
Description et historique Synthèse de la présentation en CRPA	Le temple de Saint-Hippolyte du Fort avait été construit au milieu du 17^e siècle, mais détruit en 1681 sur ordre de Louis XIV. Il a été reconstruit en 1820-22. En 1853, divers travaux sont entrepris pour embellir le temple, avec ajout de deux tours, mise en place d'une horloge et refonte de la cloche. On désire également s'équiper d'un orgue, et pour cela, on s'adresse à des facteurs qui travaillent alors à Nîmes : Hippolyte-César Beaucourt et Jean-Melchior Voegeli. Ces facteurs sont établis à Lyon, ils sont eux-mêmes protestants, Jean-Melchior Voegeli a longtemps travaillé en Allemagne, sous la direction du théoricien Johann Gottlob Toeffer. Ils pratiquent une facture d'orgues très particulière, inhabituelle en France, à la fois rattachée à des traditions remontant à l'Ancien Régime, et très innovante. L'orgue prévu pour le temple de Saint-Hippolyte devait comporter deux claviers et un pédalier, et 14 jeux. Toutefois, les moyens faisant défaut, la place pour le Récit avec ses 4 jeux a été laissée en attente. L'orgue est livré en 1854, avec 10 jeux sur les 14 prévus. Une intervention est faite en 1897-98, par le propre fils de Beaucourt, Hugues, qui supprime l'un des jeux les plus caractéristiques (le Plein-Jeu). A cette occasion, le buffet, qui était blanc et or, est repeint en faux-noyer (ce qu'il est toujours). En 1960, le second clavier est enfin réalisé, avec un seul jeu, mais au prix de transformations et de bricolages regrettables, d'un grand mélange de la tuyauterie, et le recours à des transmissions en partie électriques. Le projet de 1853 ne sera réalisé qu'en 1991, par le facteur troyen Laurent Plet. L'ensemble du matériel est remis en ordre, les parties manquantes reconstituées au modèle, et un Récit de 4 jeux installé à l'emplacement prévu. Le jeu de Trompette, placé d'occasion par Puget en 1960, a toutefois été conservé. Trop originale, l'œuvre de Hippolyte-César Beaucourt et Jean-Melchior Voegeli a été incomprise et les orgues ont souvent été transformés, ou abandonnés : ainsi, par exemple, à Marseille, l'orgue de St-Eugène d'Endoume (1842) est méconnaissable, et celui, tout à fait extraordinaire, de Saint-Lazare (trois claviers, 1847), est à l'abandon.

	Terre protestante, le département du Gard a compté au moins huit orgues construits ou restaurés par Beaucourt et Voegeli : Aigues-Mortes (disparu), Beaucaire (Notre-Dame des Pommiers, leur grand chef d'œuvre, merveilleusement conservé, mais qui n'est plus entretenu), Nîmes (travaux à Saint-Charles et au Petit Temple), Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Maximin et Vauvert (deux orgues, dont un méconnaissable) ; Beaucaire (classé MH) et Saint-Hippolyte du Fort sont les plus représentatifs et les mieux conservés.
Etat de conservation	bon état (l'instrument a fait l'objet d'une restauration de grande ampleur en 1991)
Auteur de la fiche	Roland Galtier, technicien-conseil pour les orgues



Crédits photos :	Roland Galtier
------------------	----------------